

à la décision, nous aurions tous sans doute voulu être mis au courant de certaines choses. On ne nous a pas suffisamment renseignés. Passe encore pour des députés comme celui d'York-Sud, qui a évidemment des sympathies de ce côté, et je ne le blâme nullement d'exprimer certains points de vue, mais nous aimerions qu'on nous présente des faits. Nous ne pouvons fonder nos opinions sur des sympathies ou des préjugés purement émotifs. Nous sommes censés juger d'après des faits.

Dans le même article, sir Edgar Whitehead, qui fait autorité en la matière, signale que les Africains sont tout aussi bouleversés que les Blancs à la pensée qu'ils seront des citoyens de seconde zone pendant peut-être 100 ans.

Monsieur le président, on aurait dû nous mettre au courant de ces faits et nous donner des détails. Cet article expose un certain nombre d'autres faits. Je ne m'y attarderai pas pour l'instant. N'importe qui peut lire cet article et celui qui s'intéresse au sujet devrait le lire. L'article aborde une foule de questions qui n'ont rien de nouveau. Il me semble qu'on aurait dû nous présenter un Livre blanc sur l'affaire.

J'aimerais mentionner une autre question dont j'ai entendu parler aux Nations Unies et qui n'a pas manqué d'inquiéter certains d'entre nous. Je crois savoir de quels pays venaient les deux représentants dont je vais parler, mais comme je pourrais me tromper et parler du pays B plutôt que du pays A, je dirai qu'ils sont deux représentants supérieurs de pays africains. Ils parlaient ouvertement de la question de la Rhodésie et semblaient croire que les sanctions, sans être très efficaces, pourraient assez affaiblir la population européenne de la Rhodésie pour qu'elle devienne une proie facile quand viendra le temps d'attaquer.

Je suis sûr que le ministre sait exactement ce qui s'est passé au Congo et ailleurs lorsque la population européenne a été victime d'attaques et d'actes de violence. Il y a lieu de s'inquiéter si du moins certaines personnes en Afrique pensent que l'institution de sanctions ne sera pas absolument efficace, mais affaiblira assez la population européenne de Rhodésie pour qu'elle soit facilement massacrée.

Le président: A l'ordre. Je dois informer le député que son temps de parole est expiré.

Des voix: Continuez.

[M. Nesbitt.]

L'hon. M. Martin: Monsieur le président, le député parle au nom de son parti et je pense qu'on devrait lui permettre de continuer.

Le président: Le député a-t-il le consentement unanime du comité pour continuer?

Des voix: D'accord.

M. Nesbitt: Je suis gré au ministre et au comité de leur bienveillance et serai aussi bref que possible. La question ne doit pas nous laisser indifférents et, si les dirigeants de certains pays africains envisagent une chose pareille, à nous d'y bien réfléchir, de songer à la politique que nous devrions adopter à ce propos. Qu'on approuve M. Smith ou non, il n'est certes pas un député qui voudrait être complice d'un massacre comme celui qui s'est produit au Congo. Il y a bien du monde en Rhodésie, et il semblerait que, dès que l'ordre public et la loi ne sont plus respectés et qu'un conflit éclate, ce n'est plus l'opinion politique d'un homme qui compte, mais la couleur de sa peau.

A mon avis, monsieur le président, le Parlement aurait dû se réunir pour examiner l'affaire rhodésienne, surtout quand on songe à ce qui s'est passé au Nigéria, que nombre d'entre nous avaient toujours considéré comme un pays où de tels incidents ne pouvaient survenir. Nous avons été horrifiés aussi par ce qui s'est produit au Nigéria. Nous étions nombreux à avoir connu certaines des personnes qui y furent assassinées. Le très honorable Alkajî Sir Abukar Tafawa Balewa, le Sardouna de Sokota et plusieurs autres étaient venus ici. Le gouvernement les avaient reçus à maintes reprises. Nous avons été horrifiés d'apprendre ce qu'il leur était arrivé. Aux yeux de la plupart des personnes renseignées, le Nigéria était le pays africain le plus apte à devenir indépendant, mais nous avons tous été fort ébranlés par ce qui s'y est passé.

Tout le monde admet sans doute que les membres des États coloniaux devraient jouir un jour de leur pleine indépendance et ne devraient compter que des citoyens à part entière. Personne ne voudrait assurément d'un projet à long terme calqué sur les politiques de l'Union sud-africaine. D'un autre côté, je crois qu'il n'est pas toujours dans l'intérêt bien compris des peuples de leur imposer immédiatement notre régime de démocratie politique.